



Le rôle de l'Etat et des DREAL en région

COMPRENDRE

Contexte et enjeux

La reconquête des centres anciens n'est possible qu'en redonnant le désir d'y habiter en produisant du logement performant.

Une restauration responsable du bâti ancien favorise une performance énergétique et environnementale tout en respectant les qualités patrimoniales de l'immeuble. En permettant d'améliorer les confort d'hiver et d'été du bâtiment, les matériaux bio et géosourcés en préservent les qualités. D'empreinte carbone faible, la majorité de ces matériaux peuvent être produits localement favorisant ainsi un faible coût de transport et la structuration d'emplois locaux. C'est pourquoi Sites & Cités remarquables de France et l'Anah ont souhaité valoriser les acteurs, les politiques publiques et les projets œuvrant au développement des matériaux biosourcés et à la structuration des filières locales dans la réhabilitation du bâti ancien. L'Etat, notamment via la DHUP et les chargés de mission « Filières vertes » au sein des DREAL, a un rôle éminent dans l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs au sein des territoires qui s'engagent sur ce thème.

Objectifs généraux

1. **Accompagner les acteurs des filières locales et biosourcées sur les territoires**
2. **Favoriser la mise en réseaux à l'échelle nationale et régionale**
3. **Valoriser les expérimentations et projets sur les territoires au niveau national et régional**
4. **Créer des ressources au service des acteurs des filières locales et biosourcées**
5. **Développer, dans les marchés publics, le recours à ces matériaux**

Glossaire

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie

Anah : Agence nationale de l'habitat

CAPEB : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment

CAUE : Conseil en architecture, urbanisme et environnement

CREBA : Centre de ressources pour la réhabilitation du bâti ancien

DHUP : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et du paysage du Ministère de la transition écologique et solidaire

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

DREAL : Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et le logement

PIG : Projet d'intérêt général

PNR : Parc naturel régional

AGIR

Stratégie générale

Le Ministère de la Transition Ecologique a lancé un plan d'action en 2012 pour soutenir le développement des matériaux biosourcés. Une circulaire, publiée le 31 décembre 2012, explique que l'objectif premier est de structurer l'action des DREAL en matière de développement de filières vertes dans le champ de la construction. Chaque DREAL a recruté un poste dédié à cette mission spécifique.

Afin de construire des objectifs partagés entre les différents DREAL, deux diagnostics territoriaux (2011 et 2012) ont été réalisés et des plans d'actions des filières d'une durée de 5 ans ont été financés par l'Etat et suivis par les représentants nationaux des filières (3 plans d'actions sur le bois et 2 sur des filières biosourcées).

Outils

Les chargés de missions « Filières vertes » en DREAL œuvrent sur plusieurs actions, variant en fonction des régions.

Cependant, certaines sont communes, avec parfois un budget globalisé au niveau de la DHUP :

- La formation et la mise en réseau des ambassadeurs des matériaux biosourcés, permet à des techniciens de collectivités, conseillers énergie, architectes ou artisans de se former à l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction/réhabilitation et d'en promouvoir les filières.

- Autour des différentes filières, l'organisation d'ateliers, séminaires ou visites à destination des professionnels et collectivités.

- L'accompagnement technique et financier de certains projets.

- L'organisation d'un concours avec les Ecoles d'architecture – le concours IMPACT.

- La réalisation de supports de communication et de valorisation des retours d'expériences.

Les chargés de missions des DREAL sont amenés à travailler très régulièrement en partenariat avec les conseils régionaux, les centres de ressources comme Envirobat ou Bâtiment Durable et l'ADEME.

Le ministère réalise des publications sur les matériaux biosourcés afin d'accompagner les collectivités sur ce sujet. Elle favorise la mise en réseau des différents chargés de mission des DREAL.

Chiffres clés

> La biomasse représente 12% des matériaux de construction en France (cf. : Construction 21)

19 filières vertes stratégiques en France selon un état des lieux réalisé par la DHUP en 2017

Cadre réglementaire

L'article 14.VI. de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (dite « LITECV »), du 17 août 2015, précise que : « L'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles. Elle est encouragée par les pouvoirs publics lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments ».

PORTRAIT DE TERRITOIRE

L'EXEMPLE DE LA DREAL GRAND EST : SES ACTIONS AU SERVICE D'UNE RESTAURATION DURABLE DU BATI ANCIEN

Pour porter les enjeux de restauration durable du bâti ancien et de développement des filières biosourcées, la DREAL Grand Est s'appuie sur un binôme constitué par un chargé de mission « Economie de la construction et développement des filières innovantes » et une chargée de mission « Bâti ancien », qui est une ancienne architecte des Bâtiments de France.

Missions de la DREAL Grand-Est :

1- Accompagner et soutenir les projets de développement de filières ayant vocation à pouvoir s'étendre sur l'ensemble de la région :

La DREAL Grand-Est est particulièrement investie sur des actions d'accompagnement et de mise en réseau. Elle contribue à la mobilisation des professionnels du bâtiment et des acteurs de la construction afin de concourir au développement des marchés et des filières. Elle soutient notamment la recherche et le développement sur la filière du roseau par le rassemblement de tous les acteurs de la région autour de la question du développement de cette filière et la mise en relation avec des entreprises spécialisées. Elle agit en partenariat avec les différents acteurs du territoire (ADEME, CEREMA, PNR, Envirobat Grand Est). Elle travaille plus particulièrement avec le PNR des Vosges du Nord sur la création d'un label entreprise destiné à soutenir les entreprises qui travaillent avec des matériaux biosourcés.

La DREAL est aussi associée au PIG « Transition écologique » de Fessenheim dans le haut Rhin depuis juin 2019. Ce PIG vise, entre autres, une mobilisation importante du réseau des entreprises locales afin de favoriser les filières courtes et les matériaux biosourcés. L'étude pré-opérationnelle vient de commencer avec des ateliers didactiques en ligne. Des ateliers participatifs se tiendront dans un second temps.

2/ Mise en réseau

La DREAL organise annuellement la formation de nouveaux ambassadeurs. Interviennent des experts et sont présentés différents matériaux. L'objectif est de réunir des acteurs venant d'horizons variés : collectivités, conseillers en énergie, architectes, négociants, bailleurs sociaux, associations, bureaux d'études. A la fin de cette formation, chaque ambassadeur repart avec une mallette d'échantillons de différents matériaux biosourcés. Aujourd'hui le réseau comptabilise 130 membres. L'objectif de la DREAL n'est pas seulement de former mais également d'entretenir des échanges et partages au sein de ce réseau. Le réseau des ambassadeurs se réunit environ trois fois par an.

Par ailleurs, la chargée de mission en charge Bâti ancien a, depuis 2017, oeuvré à la structuration d'un cercle régional de réflexion et d'expertise sur le bâti ancien. Désormais réunis dans le cadre du club régional CREBA Grand-Est animé par le Cerema, cette diversité d'acteurs publics et privés contribue à des propositions d'actions et à la diffusion des bonnes pratiques.

3/ Communication

La DREAL Grand-Est relaie les actualités et les initiatives régionales relatives au développement des filières et aux actions sur le bâti ancien via son site internet et par une e-lettre d'information envoyée aux acteurs régionaux du domaine bâtiment construction.

4/ Réalisation d'études

Plusieurs études, spécifiques à la question du bâti ancien, ont été publiées :

- En partenariat avec la DRAC, la DREAL a réalisé, en 2015, une étude sur la rénovation énergétique du bâti ancien Alsacien : « Habiter ancien en Alsace : énergie et patrimoine ». L'objectif est de dépasser l'antagonisme qui oppose la rénovation énergétique et la préservation du patrimoine. Sont ainsi proposées des solutions techniques pour 7 types de bâtis caractéristiques du territoire alsacien, ainsi que des enseignements, des conseils et méthodes généralisables. L'étude montre qu'une rénovation BBC est dans tous les cas possibles tout en préservant les caractères principaux des façades, des toitures, des menuiseries.

- De 2017 à 2019, la chargée de mission Bâti ancien a piloté une étude « Bien rénover mon logement » en Lorraine qui propose des fiches de références à destination du grand public. Chaque fiche présente un logement lorrain de référence et s'appuie sur un cas réel ayant fait l'objet d'un audit pour illustrer une proposition de rénovation thermique, avec une suggestion de priorité dans les travaux. Ces fiches ont été produites par la DREAL avec l'appui du Cerema Grand Est et d'un ensemble de partenaires.

EN BREF

MAÎTRE D'OUVRAGE

DREAL Grand Est

PARTENAIRES

CAUE, CAPEB, DRAC, PNR des Vosges du Nord et PNR de Lorraine, l'Agence qualité-construction, Envirobat, Cerema Grand Est

LES PLUS

Réelle prise en compte de la dimension patrimoniale et des qualités du bâti ancien dans la structuration d'un réseau sur la région Grand Est autour des filières locales et des matériaux biosourcés

POUR ALLER PLUS LOIN

- CREBA : <http://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/fr>

- Etude « Habiter ancien en Alsace : énergie et patrimoine »

- Etude « Bien rénover mon logement en Lorraine »

- PIG « Transition écologique » de Fessenheim dans le haut Rhin

https://www.youtube.com/channel/UC4tMo5XwWKDDnts_wqQty-w

- Le réseau « ambassadeurs des matériaux biosourcés » : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/le-reseau-des-ambassadeurs-des-materiaux-a15984.html>

CONTACTS

- Sites & Cités remarquables de France : reseau@sites-cites.fr

- Anah : Cveta Kirova, Chargée de mission, Direction de l'expertise et des politiques publiques - cveta.kirova@anah.gouv.fr

PUBLICATION 2022

Rédaction : Sites & Cités pour le recto et verso, suite à un entretien avec Alice Lejeune, chargée de mission restauration du bâti ancien et Stéphane Guidat, Chargé de mission Economie de la construction et développement des filières innovantes à la DREAL Grand Est

Crédits photos : Ville de Langres

